

## prépas ECG/ECT

10

### Résumé de texte

Série ECG

**Jeudi 16 avril 2026 de 14h00 à 16h00**

**Durée : 2 heures**

*Candidats bénéficiant de la mesure « Tiers-temps » :  
14h20 - 17h00*

**| Consultez les consignes de l'épreuve en page 4.**

#### **INSTRUCTIONS**

Tous les feuillets doivent être identifiables et numérotés par le candidat.

Aucun document n'est permis.

Conformément au règlement du concours, l'usage d'appareils communicants ou connectés est formellement interdit durant l'épreuve.

Ce document est la propriété d'ÉCRICOME, le candidat est autorisé à le conserver à l'issue de l'épreuve.

« Je suis né dans la prairie, où le vent souffle librement et où rien ne peut briser la lumière du soleil. Je suis né dans un pays où il n'existe pas de clôture, où tout respire la liberté. Je veux mourir dans cet espace libre et non entre des murs. » Ces mots prononcés au moment de la conquête de l'Ouest nord-américain par Dix-Ours, un Indien Comanche, ils me sont souvent revenus à l'esprit et j'ai souvent eu l'occasion de les citer, notamment en réfléchissant sur l'architecture ou l'espace urbain : non par provocation mais parce qu'il me semble bon, avant toute autre considération, de nous souvenir que les murs auxquels nous sommes habitués et qui jalonnent et orientent nos parcours sans même que nous leur prêtions attention n'ont pas toujours et partout existé, et que la première chose que nous pouvons dire du mur en tant qu'il ferait concept, c'est qu'il s'oppose à l'étendue, et qu'une étendue sans murs, sans clôtures, intégralement livrée à sa propre démesure, n'est ni inimaginable ni inhabitable. « L'étendue fait tout disparaître, excepté l'étendue », notait Madame de Staël en parlant de la Russie. Il ne s'agit pas seulement de faire passer un peu du vent de la Prairie ou de la steppe, mais de restituer à la question du mur son étrangeté originaire, autrement dit ce qui l'indexe automatiquement à l'histoire des civilisations, celles-ci commençant avec elle, et par elle. En effet, la clôture puis le mur et enfin la muraille sont directement associés à la révolution néolithique et à sa conséquence sans doute la plus lourde : le surgissement, à terme, du fait urbain.

Entrer dans le détail de tout cela, ce serait reparcourir la totalité de notre histoire antérieure, avec la sortie hors de la tanière et l'apparition de la maison, le déploiement des murs et de leur verticalité puis leur extension à la forme palais et à la muraille, puis leur abolition et le passage à des formes ouvertes - et cette excursion, qui de surcroît concerne plusieurs grandes aires culturelles (outre la longue séquence qui vient du Moyen-Orient ancien jusqu'à nous, il existe aussi une histoire extrême-orientale et une histoire précolombienne du mur et de l'enceinte), exigerait un temps très long, et des volumes entiers, une anthropologie du mur restant à écrire. Mais de cette masse de récits que les reconstitutions de l'archéologie rendent de plus en plus vivante on peut extraire deux faits majeurs. D'abord, l'existence des murs, et plus précisément des murs droits, dressés verticalement au-dessus du sol - même si elle n'est pas universelle, comme le prouvent des contre-exemples comme celui de la Prairie, ou de la forêt, ou celui du nomadisme -, s'est répandue un peu partout sur la terre, y est devenue dominante et constitue pour la plupart des hommes une seconde nature. Ensuite, dès son apparition l'existence du mur a dû se poser la question de son interruption - toute limite conçue comme infranchissable devant tout de même pouvoir être franchie un jour ou l'autre pour que la vie soit possible : si violemment que les hommes, en se constituant en communautés

fermées, aient voulu se soustraire à l'échange, ils ont été contraints, ne serait-ce que pour se nourrir, de créer des issues, autrement dit des portes. Portes et aussi - mais pour d'autres raisons - fenêtres sont les obligées du mur : ses compagnes indispensables, du moins dans les configurations spatiales infinies de la maison ou de la ville.

L'espace où ces configurations prennent forme et s'installent c'est celui, immédiat, traversable, qui nous entoure, c'est celui de la ponctuation des choses et de la circulation des êtres. Comme tel il n'est jamais clos puisque ce qui a l'air de le fermer, l'horizon, n'est en vérité que le lointain qui l'ouvre et le prolonge. Par rapport à cet espace et à sa générosité dispenseuse, ainsi que nous le suggère la déclaration de Dix-Ours, tout mur est une interruption, mais il y a loin, bien sûr, du mur de la prison qui effectivement enferme (et interdit l'horizon) au mur qui se contente d'abriter et de protéger : par les ouvertures qui en rendent l'usage lisse et facile, les murs, au lieu de fonctionner comme de simples et redoutables obstacles (ce qu'ils peuvent toujours redevenir, comme le prouvent à l'envi les murs de séparation édifiés pour durcir ou constituer les frontières), deviennent les compagnons et les guides des parcours, et leurs enchevêtrements, avec tout ce qu'ils proposent de surprises, d'effets de sas et de chicane, donnent forme à un gigantesque dispositif qui fonctionne avant tout comme une invite continue. Et c'est dans l'espace divers et sans fin recomposé de ce grand jeu spatial que le mur, libéré de sa fonction d'obstacle, resurgit. Tel qu'en lui-même, aurait-on envie de dire, c'est-à-dire en tant que surface captant la lumière et les ombres, et selon le grain que lui donne le matériau dont il est fait.

Il est symptomatique à cet égard que le matériau auquel on pense tout de suite, dès qu'on évoque le mur, soit la pierre. Mais tandis que celle-ci, dans la sculpture, est d'abord considérée en tant que masse, c'est sous forme d'unités prédécoupées, par blocs de tailles variables, qu'elle s'annonce spontanément à l'esprit dans les actes de l'architecture. Toutefois, que leur appareil soit visible (voire exhibé) ou qu'il soit recouvert d'un enduit, les murs, par-delà leur usage (mur de maison intérieur ou extérieur, mur de jardin appelé à accueillir les fruits en espalier, mur d'enceinte, etc.) ou leur état (mur flambant neuf ou ruiné ou simplement atteint par le temps via quantité de traces et d'impacts), et quel que soit leur matériau (il y en a une infinité), les murs sont avant tout des surfaces capteuses, et des sortes de partitions sur lesquelles le temps et la lumière sans fin réécrivent une musique mate et lente mais parfois aussi tressautante. Dès lors, ainsi considérés, les murs cessent d'arrêter la lumière - et la chaleur -, au contraire ils la prennent et la restituent, tout se passant comme si bien avant l'apparition du cinéma des écrans avaient été tendus un peu partout de par le

monde, comme l'atteste au demeurant l'histoire de la naissance de la représentation figurée (Plin), puisque c'est bien contre un mur que la jeune fille de Corinthe vit se projeter la silhouette de son fiancé qu'elle eut l'idée de détourner, et il y a d'ailleurs un lien étroit entre l'existence des murs telle que la cité la déploie et l'apparition de la figure telle qu'elle est venue s'y poser.

On pourrait même dire que le mur, de ce point de vue, est le support fondamental, celui qui précède tous les autres, et il faudrait faire ici la part de ce qui, en lui, procède encore de la paroi telle que, livrée hors de toute volonté constructive, elle apparut aux hommes de la préhistoire. Il est remarquable toutefois que la paroi, justement, correspond à un mode figural direct qui n'est pas celui de la représentation mimétique. Interminables seraient ici les explorations, les interprétations, avec leurs noeuds herméneutiques<sup>1</sup> féconds et dispersés, mais ce qu'il faut souligner, c'est qu'à un moment donné le support lui-même a été regardé et s'est émancipé de sa tutelle pour devenir sujet de la peinture : comme si au terme d'une très lente maturation les peintres avaient fini par rendre hommage à cet ancêtre du tableau qu'ils avaient sous les yeux mais qu'au fond ils ne voyaient pas.

Sur le long chemin qui nous conduit des murs antiques (par exemple Herculaneum, où la formidable fraîcheur des fresques ou des mosaïques n'est pas séparable d'une sorte de fatigue extasiée des murs qui les portent) aux matériologies de l'art actuel, une première étape, inévitablement, passerait par la célèbre remarque de Léonard de Vinci sur les taches qui, souillant les murs, sont pourtant capables d'alimenter une rêverie éveillée formant l'un après l'autre quantité de paysages imaginaires - mais c'est plus tard (et aussi, en un autre sens, très tôt pour ce qui est de la naissance du moderne) qu'intervient, avec un peintre encore aujourd'hui méconnu, le véritable moment libérateur. Et ce qui est surprenant, et même bouleversant avec cette véritable invention du mur, ce n'est pas seulement sa date (1782), c'est aussi qu'elle intervient de façon presque secrète, et sur un support très léger, en l'occurrence une série d'huiles sur papier de petit format que le peintre Thomas Jones réalisa à Naples peu avant de rentrer en Angleterre à l'issue d'un séjour italien qui ne lui permit pas, contrairement à ses espérances, de faire comprendre au monde qu'il était un peintre. Tout se passant dès lors pour lui comme si du fait de cette déception il s'était rabattu sur le plus intime de lui-même et de son désir de peinture et que ce désir eût pris justement la forme de ce qu'il avait directement sous les yeux - non pas le Vésuve ou de sublimes vues de la campagne autour de Naples mais le mur même qu'il voyait tous les jours depuis sa terrasse.

*Un mur à Naples* : c'est sous ce titre que la plus emblématique (et la plus petite) de ces vues miraculeuses est parvenue jusqu'à nous, au terme d'un cheminement très long puisque ce n'est qu'en 1953 que la malle dans laquelle les héritiers de Thomas Jones l'avaient enfermée fut rouverte. Réapparition au demeurant discrète, dont l'aura se limita à des cercles d'amateurs mais qui mériterait aujourd'hui d'être célébrée comme il faut, car ce qui vient avec ces quelques vues des toits de Naples et notamment avec ce mur qui occupe la quasi-totalité de la surface peinte, ce n'est rien d'autre que la manière de voir et de peindre en laquelle se reconnaîtra, disons à partir de Manet, le moderne. Soit un effacement de l'effet, et la reconnaissance du caractère signifiant de ce qui n'a ni portée avérée ni valeur symbolique admise, autrement dit, du point de vue académique, rien, et même moins que rien : un mur par conséquent, et tel que le soleil de Naples a pu le cuire à petit feu et le chauffer encore dans l'éclat de ce jour où Jones, dans un mouvement calme et éperdu, décida de le peindre. Mur qui n'est plus un écran où se projettent des figures, puisqu'il est lui-même la figure ou le figuré, avec ses pierres apparentes et son enduit défait, avec ses éraflures, ses trous et ses fenêtres, à commencer par celle, fermée et donnant sur un petit balcon de bois où sèche du linge, qui n'inaugure aucun récit mais, légèrement décentrée par rapport à l'axe de l'image, se contente de prolonger cet effet de matérialité et de pesanteur transparente qui affecte la totalité de l'espace, un peu comme si c'était aussi à la perspective et à l'illusion qu'elle entretient qu'il était dit adieu.

Or cet adieu est un seuil, un seuil discret et solitaire au-delà duquel rien, comme on dit, ne sera plus comme avant. Il ne s'agit pourtant pas d'une révolution, Thomas Jones n'en avait ni les moyens ni surtout l'ambition, mais voilà, et c'est presque comme un conte solaire mais nimbé de tristesse, un beau jour il osa s'aventurer au-delà de la tradition du paysage idéal et sublime pour essayer de ramasser, à même la poussière, ce qui pouvait en rester dans les choses, ces choses qu'il avait devant lui comme tout un chacun mais que si peu, autour de lui, remarquaient.

Jean-Christophe Bailly, *L'Imagement*, Editions du Seuil, 2020, pages 217 – 225.

1. Qui concerne l'interprétation des textes et des signes.

## CONSIGNES DE L'ÉPREUVE :

1 - **RÉSUMER** ce texte en 250 (DEUX CENT CINQUANTE) MOTS.

On tolère 10 % en plus ou en moins (225 au moins, 275 au plus).

Tout manquement à ces normes (par excès ou par défaut) sera gravement sanctionné : par exemple, un résumé atteignant 300 ou n'atteignant pas 200 mots sera noté zéro.

2 - **DONNER UN TITRE** au résumé (les mots du titre n'entrent pas dans le décompte des mots). La qualité du titre compte dans le barème d'évaluation de la copie.

3 - **INDIQUER LE NOMBRE DE MOTS UTILISÉS** en portant les mentions suivantes très lisiblement et à l'encre : repère formé d'un double trait // dans le texte écrit après chaque tranche de 50 mots, décompte chiffré cumulatif (50, 100, 150, etc) en regard dans la marge, total exact en fin d'exercice.

4 - **LE JURY TIENDRA COMPTE** de la qualité rédactionnelle et de la maîtrise orthographique dans le barème de l'épreuve.

**N.B. :**

On entendra par **MOT** l'unité typographique limitée par deux blancs, par deux signes typographiques, par un signe typographique et un blanc ou l'inverse. Ainsi : « **l'** » compte pour un(1) mot et « **c'est-à-dire** » compte pour quatre (4).

Cette convention est celle des travaux de statistique lexicale (B.O.E.N. no 27-07/83).

Exception : les lettres euphoniques ne sont pas comptées comme mot. Ex. : « **a-t-il** » compte pour deux (2) mots, t étant la lettre euphonique. Tolérance : tout nombre (cardinal ou ordinal) sera compté pour un seul mot. Ex : 1988, XXI<sup>e</sup>.